



SORTIE PEDAGOGIQUE
JOURNEE D'INTEGRATION DES SECONDES ASSP
JEUDI 05 SEPTEMBRE 2024

Information : Dans le cadre de la semaine d'intégration prévue pour les secondes ASSP du 03 au 06 septembre 2024, les élèves partiront une journée à la mer le **jeudi 05 septembre**.

Étant une sortie pédagogique obligatoire sur le temps scolaire, celle-ci est gratuite pour les familles.

Prévoir un pique-nique, une tenue sportive et une serviette de bain ou de plage. Pas de baignade.

Possibilité d'apporter de l'argent de poche pour ceux qui le souhaitent.

Je prends connaissance que pendant toute la durée de la sortie le règlement intérieur du lycée s'applique, ainsi que le principe de laïcité qui reste valable pendant la sortie. Cependant, les couvre-chefs de type casquette, chapeau, bob, seront tolérés en fonction des conditions climatiques.

Modalités de trajet :

Date : **jeudi 05 septembre**

Heure de RDV au lycée : **7h15**

Retour prévue au lycée : **18h30**

Moyen de transport : Car scolaire

Lieu de la sortie : Matin à Pont Audemer / Après-midi à Cabourg

Objectifs :

- Sensibiliser les élèves au vivre ensemble
- Créer une dynamique de classe
- Créer une cohésion entre les élèves
- Apprendre à se connaître / se reconnaître

Responsable 1 : Mme/M.

.....
.....

Téléphone mobile : Tel travail :

.....

Responsable 2 : Mme/M.

.....
.....

Téléphone mobile : Tel travail :

.....

Autre personne à prévenir en cas d'urgence : Mme/M.

.....

Téléphone :

Assurance **obligatoire** :

N°..... Compagnie d'assurance :

Droit à l'image : J'autorise le lycée Louise Weiss à photographier mon enfant mineur et à figurer sur des photographies dans le cadre de cette sortie, qui pourront être utilisées à des fins pédagogiques internes à l'établissement scolaire (PRONOTE, site du lycée).

Oui Non

Renseignements médicaux à fournir en cas de problèmes particuliers :

Allergie Oui Non
Laquelle ?

Allergie alimentaire Oui Non
Laquelle ?

Dispense EPS Oui Non
Fournir la photocopie de la dispense

Traitement médical Oui Non
Lequel ?
Fournir la photocopie de la prescription + le médicament

Problème de santé à porter à la connaissance de l'encadrant :

En cas d'urgence, un élève accidenté est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est avertie par nos soins. Un enfant mineur ne peut sortir de l'hôpital seulement accompagné de sa famille.

**Je soussigné(e), responsable de l'élève
..... En classe atteste avoir pris
connaissance de cette sortie obligatoire.**

Date :

Signature :